

**PROCÈS-VERBAL DE LA TRENTE-SIXIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE L'ORDRE DES TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS DU QUÉBEC, TENUE LE
26 SEPTEMBRE 2015 À L'HÔTEL LE DAUPHIN, À DRUMMONDVILLE**

SONT PRÉSENTS :

PROJET

MEMBRES :

MM.	Alain Bernier, T.P.	(06)	président de l'Ordre
	Laval Tremblay, T.P.	(03, 12)	vice-président aux affaires administratives
	Richard Legendre, T.Sc.A.	(03, 12)	vice-président aux affaires professionnelles
	Paul O'Boerne, T.P.	(13, 14, 15)	vice-président aux communications
	Jean-Pierre Bertrand, B.A., LL.L., D.D.N.		administrateur nommé
	Denis Beauchamp, c.a.é.		secrétaire

Denis	Arseneault, T.P.	05	Vincent	Giasson, T.P.	16
Alain	Beaulieu, T.P.	07	Jean-Yves	Giguère, T.P.	16
Marc	Beaulieu, T.P.	01	Serge	Gingras, T.P.	13
Stéphane	Bergeron, T.P.	04	Josée	Gionet, T.P.	07
Raymond	Bibeau, T.P.	16	François	Giroux, T.P.	03
Sylvain	Biron, T.P.	04	Lyne	Guénard, T.P.	07
Hélène	Bisson, T.P.	03	Marc	Guimont, T.P.	08
Jacinte	Bleau, T.P.	16	Guylaine	Houle, T.P.	16
Stéphane	Boily, T.P.	02	Sébastien	Jacques, T.P.	15
Florent	Boivin, T.P.	12	Mahmoud	Karamostefa, T.P.	06
Yanick	Bouchard-Latour, T.P.	06	Michel	Langelier, T.P.	16
Marc-André	Boucher, T.P.	14	Pierre P.	Langevin, T.P.	03
Martin	Carrier, T.P.	16	Vicky	Larocque, T.P.	15
Damien	Côté, T.P.	02	Guy	Leclerc, T.P.	03
Rénald	Cyr, T.P.	16	Karine	Lessard, T.P.	03
Anne	Desaulniers, T.P.	06	Guy	Létourneau, T.P.	16
Stéphane	Drapeau, T.P.	12	François	Linteau, T.P.	14
Denis J.	Dubois, T.P.	05	Phary	Louis-Jean, T.P.	13
François	Durocher, T.P.	13	Alain	Malenfant, T.P.	03
Bertrand	Filteau, T.P.	07	Jean	Marchand, T.P.	15
Andrée-Anne	Fortin, T.P.	06	Pascal	Martin, T.P.	05
Angélique	Gagné, T.P.	01	Marc	McGraw, T.P.	Hors Québec
Claude	Gagné, T.P.	02	François	Melançon, T.P.	06
Carol	Gagnon, T.P.	01	Dick	Molly, T.P.	14
Stéphane	Gariépy, T.P.	13	Manuel	Picard-Duclos, T.P.	16
Luc	Gendron, T.P.	06	Michel	Plourde, T.P.	04
Yvon	Germain, T.P.	14	Martine-Suzanne	Presseau, T.P.	13
Richard	Gervais, T.P.	06	Denis	Robillard, T.P.	16

Fernand	Roger, T.P.	17	Germain	Thibault, T.P.	05
Valérie	Rousseau, T.P.	03	Jonathan	Thifault, T.P.	15
Dominic	Rowley, T.P.	03	Sophie	Tremblay, T.P.	16
Paul	Roy, T.Sc.A.	04	Jean	Trépanier, T.P.	05
Denis	Simard, T.P.	05	Josée	Veilleux, T.P.	12
Joël	Thériault, T.P.	14	Charles A.	Vigneault, T.P.	05
Rino	Therrien, T.P.	09	Linda	Ward, T.P.	16

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

Ingrid Audifax, conseillère à la direction professionnelle et juridique

Marie-Josée Huot, rédactrice, TP Express

M^e Marie-Chantal Lafrenière, directrice des affaires professionnelles et juridiques

Lisette Lavoie, adjointe administrative

Allison Lebon, agente à l'admission et à l'agrément

Michel Poirier, CPA, Poirier & associés inc., comptables agréés

Nathalie St-Martin, agente au développement professionnel

Denis Sénéchal, adjoint au développement professionnel, désigné aux cégeps

Denis-Philippe Tremblay, directeur du développement professionnel

1. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE, DU QUORUM, DE LA RÉGULARITÉ DE L'ASSEMBLÉE ET OUVERTURE PAR LE PRÉSIDENT

Le Président de l'Ordre, Alain Bernier, T.P., souhaite la bienvenue. Il vérifie auprès du secrétaire de l'Ordre, Denis Beauchamp la date d'envoi de l'avis de convocation et la reconnaît conforme aux règlements. Il mentionne que le quorum est atteint : 74 membres sont présents. Il souligne aux personnes présentes qui ne sont pas membres de l'Ordre qu'elles n'auront pas droit de vote. Le Président déclare la réunion ouverte à 15 h 01.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Secrétaire procède à la lecture de l'ordre du jour.

AGA-01-2015

Il est proposé par François Melançon, T.P., et appuyé par Guy Létourneau, T.P., d'adopter l'ordre du jour suivant tel que présenté :

1. Vérification du droit de présence, du quorum, de la régularité de l'assemblée et ouverture par le Président
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 septembre 2014 ; affaires découlant de ce procès-verbal
4. Rapport du Président : activités et états financiers de l'Ordre

5. Rapport du Secrétaire sur les élections
6. Cotisations 2016-2017
7. Nomination des auditeurs
8. Mode d'élection du président pour 2016-2018
9. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 27 SEPTEMBRE 2014 ; AFFAIRES DÉCOULANT DE CE PROCÈS-VERBAL

Le Secrétaire fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale de 2014 qui a été distribué au début de la réunion.

AGA-02-2015

Il est proposé par François Linteau, T.P., et appuyé par Florent Boivin, T.P., d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 septembre 2014 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

Il est demandé de publier dans le site de l'Ordre, le procès-verbal non adopté avant la tenue de l'assemblée générale annuelle (AGA) de l'année en cours.

Il est demandé de transmettre par courriel le procès-verbal non adopté aux membres présents lors de cette assemblée générale, et ce, dans la mesure du possible un mois avant la tenue de la prochaine assemblée générale annuelle.

AFFAIRES DÉCOULANT DE CE PROCÈS-VERBAL

Aucun commentaire n'est ajouté.

4. RAPPORT DU PRÉSIDENT : ACTIVITÉS ET ÉTATS FINANCIERS DE L'ORDRE

Le Président saisit l'assemblée des faits saillants s'étant déroulés au cours de l'année.

Modernisation des lois professionnelles et champ d'exercice des T.P.

À la suite de l'élection d'un nouveau gouvernement en avril 2014, l'Office des professions a relancé ses travaux pour bonifier le projet de modernisation des lois professionnelles et des autorisations d'actes et d'activités dans le domaine des sciences appliquées. Durant l'année 2014-2015 l'Office des professions a étudié les centaines de mémoires reçus dans le cadre des consultations particulières qui s'étaient tenues en novembre 2013. Les premiers mois de l'année 2015 ont permis à l'Office des professions

de concilier plusieurs éléments concernant les lois professionnelles des cinq ordres concernés – et d’autres ordres touchés de près ou de loin aussi par cette modernisation – et les autorisations d’actes pour les technologues professionnels. Nous avons tenu plusieurs rencontres avec le conciliateur nommé par l’Office des professions à ce sujet en 2014-2015.

Ce dossier crucial a un cheminement fastidieux et nous ne maîtrisons pas tous les événements qui peuvent ralentir le bon déroulement du processus (deux élections en moins de deux ans, par exemple) ; il faut prendre le temps de bien faire les choses et souvent respecter les aléas vécus par certains organismes au cours du processus. Nous avons conséquemment jugé utile et pertinent de demander des garanties relatives au processus afin de s’assurer que tous les acteurs et intervenants concernés par cette modernisation agissent de bonne foi et avec diligence en raison de l’historique vécu par notre Ordre depuis plus de 20 ans.

Cette modernisation dans le secteur des sciences appliquées permettra aux ordres professionnels concernés d’autoriser les technologues professionnels à exercer certaines activités qui sont actuellement réservées exclusivement à leurs professions. Il faut se rappeler qu’il s’agit d’un projet important de professionnalisation qui concerne tout le secteur agroalimentaire, l’architecture, l’environnement, les technologies minérales et géologiques, tout le domaine du bâtiment et des travaux publics, la chimie et la biotechnologie, et qui embrasse également le vaste secteur de l’ingénierie. Pour bien comprendre ce que signifient la modernisation et la professionnalisation de ces secteurs on peut évoquer le secteur de la santé, par exemple. Dans un hôpital il faut obligatoirement être membre d’un ordre professionnel pour soigner ou traiter un patient. On peut aussi donner en exemple le *Règlement sur certaines activités professionnelles qui peuvent être exercées en orthopédie par des personnes autres que les médecins*. Par ce mécanisme les membres de l’Ordre des technologues professionnels détenant un DEC en orthèses et prothèses orthopédiques se sont vu autoriser par le Collège des médecins huit activités professionnelles dans le cadre de leur profession.

Par ce *Règlement*, dorénavant qu’importe l’endroit où les détenteurs d’un DEC en orthèses et prothèses orthopédiques travaillent au Québec (secteur public ou privé), les actes autorisés doivent être exercés ou assumés par un membre de l’Ordre des technologues professionnels du Québec. Aussi, l’article 4 du *Règlement* prévoit une formation complémentaire obligatoire de 25 heures portant essentiellement sur les principes d’asepsie et de nettoyage d’une plaie et les types de plaies associées à des immobilisations. Grâce à la coopération des maisons d’enseignement l’Ordre a pu offrir par le biais du Collège Mérici et du Collège Montmorency cette formation d’appoint. De plus, l’une des deux maisons d’enseignement a inséré dans son cursus cette formation sur les plaies pour tous les nouveaux étudiants dans cette discipline. L’autre collège offre la possibilité à tous ses nouveaux diplômés de suivre cette formation d’appoint avant leur entrée sur le marché du travail.

Puisque l’Ordre regroupe maintenant l’ensemble des professionnels du domaine des orthèses et des prothèses orthopédiques nous avons convenu de mettre sur pied un groupe de réflexion – un laboratoire d’idées – afin de réfléchir avec ces professionnels à l’avenir de la profession et à proposer des mesures ou des mécanismes visant à améliorer le service aux usagers tout en continuant à adhérer à de hauts standards pour ce qui est de la protection du public.

Mobilité internationale

Durant l'exercice financier l'Ordre a poursuivi ses efforts et continué ses entretiens avec les représentants du gouvernement français dans le cadre de l'Entente cadre France-Québec sur la mobilité de la main-d'œuvre. Au cours de l'exercice, le Comité des examinateurs de l'Ordre a maintenu la cadence de l'analyse des comparatifs entre les diplômes français et québécois. Ainsi, en mars 2015 l'Ordre a pu signer à Paris un avenant - à l'Arrangement de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles - regroupant tous les diplômes ayant des formations comparables en agroalimentaire et en foresterie avec la Direction de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt de la France (MAAF). Nous avons aussi à Paris entamé une session de travail avec les représentants du ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes de la France (MASDF) pour comparer les diplômes français et québécois dans le domaine de l'appareillage des orthèses et des prothèses orthopédiques. Une deuxième rencontre est prévue à l'automne 2015 au Québec afin de signer une entente.

Activités

Le Président invite le vice-président aux affaires administratives à présenter son rapport.

Le vice-président aux affaires administratives, Laval Tremblay, T.P., présente le rapport des affaires administratives. La politique Administration et Finances touchant les sceaux a été mise à jour en spécifiant qu'« aucune reproduction du sceau en totalité ou partielle de quelque façon que ce soit n'est autorisée. ». Il rappelle que le secrétaire de l'Ordre est dépositaire des sceaux de l'Ordre. La politique Administration et Finances pour le remboursement des dépenses personnelles a également été mise à jour en fonction de l'Indice des prix à la consommation (IPC). La politique Relations des membres réservée pour la cotisation et les frais d'ouverture de dossier a été modifiée en ajoutant de nouvelles règles administratives.

Siège de l'Ordre

Durant l'année 2014-2015 l'Ordre, devant les conditions imposées par le locateur pour le renouvellement du bail qui venait à échéance en juin 2015, a décidé d'emménager dans de nouveaux locaux tout en respectant le cadre budgétaire. Le déménagement a eu lieu le 12 juin 2015 dans des locaux rénovés, plus modernes et plus adaptés au travail du personnel de l'Ordre. Le bail est d'une durée de 10 ans et prend fin le 30 juin 2025. Le siège de l'Ordre est maintenant sis au 606, rue Cathcart au 5^e étage, au cœur du centre-ville de Montréal. Ainsi, les nouveaux locaux sont accessibles par transports collectifs et actifs ainsi que par automobile.

Le Président invite le vice-président aux affaires professionnelles à présenter son rapport.

Le vice-président aux affaires professionnelles, Richard Legendre, T.Sc.A., présente le rapport des affaires professionnelles. Concernant le dossier de l'orthèse-prothèse, le 24 avril 2014, une rencontre a eu lieu avec le département, Développement et formation continue du Collège Mérici en vue de la formation sur les plaies. L'historique de toutes les actions de l'Ordre posées relatives à cette discipline a été complétée. Une foire aux questions a été développée et est disponible dans le site Internet de l'Ordre. Ses prochains enjeux de l'année 2015-2016 ont été discutés avec l'Association des orthésistes et des prothésistes du Québec (AOPQ). En octobre et novembre 2014, l'Ordre a envoyé une lettre aux différents agents payeurs et compagnies d'assurance (SAAQ, Santé Canada, RAMQ, CSST, Great West, etc.). Nous avons aussi discuté de la création d'un feuillet explicatif concernant le *Règlement sur certaines activités professionnelles qui peuvent être exercées en orthopédie par des personnes autres que des médecins* avec le Collège des médecins.

Nous avons rencontré la vice-présidente des affaires québécoises de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes afin d'expliquer certains irritants pour les orthésistes et prothésistes d'utiliser les mauvais titres afin de définir certains professionnels dans les clauses de couverture d'assurance. L'Ordre recherche toujours une solution avec le Collège des médecins pour poursuivre les orthésistes et prothésistes n'ayant pas adhéré à l'Ordre.

Dans le domaine de la domotique et immotique, l'Ordre accompagné du porte-parole du regroupement des PME en immotique et du directeur des affaires provinciales pour le Québec, à la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) ont rencontré la sous-ministre du travail et le directeur des politiques du travail ainsi que plusieurs représentants concernant le dossier des entrepreneurs en domotique et immotique et leurs différends avec la Commission de la construction du Québec.

Le vice-président a contacté l'attaché politique du ministre du Travail afin de discuter des différents dossiers problématiques que l'Ordre a avec la Régie du bâtiment du Québec et le dossier en génie électrique, qui est le Règlement sur la vérification des façades d'édifices, la séparation des murs coupe-feu, le dossier des entrepreneurs en domotique/immotique et leurs différends avec la Commission de la construction du Québec. Par la suite, l'Ordre a transmis de la documentation à l'attaché politique à ce sujet.

L'Ordre a transmis un mémoire au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs sur le projet de modification du règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées en avril 2014.

Le Président invite le vice-président aux communications à présenter son rapport.

Le vice-président aux communications, Paul O'Boerne, T.P., présente le rapport des communications et du développement professionnel.

Pour souligner son 35^e anniversaire, l'Ordre a présenté un plan de visibilité axé sur cet événement et des commanditaires ont répondu.

Dans le but de maintenir ses bonnes relations avec différentes organisations, l'Ordre a participé, en y tenant un stand, au congrès annuel de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) en avril

2015. C'est dans la même optique que l'Ordre a été présent au *Salon affaires municipales*, qui s'est tenu à Québec à la fin septembre 2014, sous l'égide de la Fédération québécoise des municipalités (FQM). L'Ordre a reconduit son entente avec l'organisation du concours *Science, on tourne!* en commanditant le prix de l'ingéniosité.

L'Ordre a procédé en cours d'année à l'intégration au système professionnel de tous les orthésistes prothésistes en vertu du *Règlement sur certaines activités professionnelles qui peuvent être exercées en orthopédie par des personnes autres que des médecins*. Durant toute cette période, l'Ordre a maintenu les contacts avec les organismes du milieu et des rencontres d'information se sont tenues avec les professionnels concernés. Une section *orthèses et prothèses orthopédiques* a été créée dans la section réservée aux membres sur le site web de l'Ordre.

En 2015 le nombre d'étudiants affiliés à l'Ordre a atteint le chiffre de 1 000. Les interventions en classe et la possibilité de s'affilier à l'Ordre en bloc ont favorisé ce résultat. C'est sans compter sur le dynamisme des départements techniques à répondre à l'invitation de l'Ordre à se créer une page web départementale sur notre portail étudiant. Plus de 16 départements ont répondu à l'appel.

Enfin, comme à chaque année, se sont tenues les sessions d'examen portant sur le Code de déontologie, la tenue des dossiers et le fonctionnement du système professionnel québécois.

AGA-03-2015

Il est proposé et dûment appuyé d'accepter le dépôt du rapport du Président.

Adoptée à l'unanimité

ÉTATS FINANCIERS

Le Président invite l'auditeur indépendant de *Poirier & associés inc.*, Michel Poirier, CPA, à présenter les états financiers tels que soumis dans le rapport annuel de l'exercice 2014-2015.

RÉSULTATS

Exercice clos le 31 mars 2015

Produits	2015	2014
	\$	\$
Cotisations	1 225 388	1 142 474
Étude de dossiers et administration	38 113	32 460
Services rémunérés	294 746	312 565
Autres	74 271	72 699
	1 632 518	1 560 198
Charges		
Salaires et charges sociales	538 862	538 087
Reconnaissance professionnelle	34 708	52 935
Tableau des membres et admission	41 513	31 501
Inspection professionnelle	26 968	32 253
Syndic et discipline	347 848	412 467
Relation avec le milieu	26 034	21 182
Promotion et communications	52 728	60 716
Administrateurs et mandataires	108 409	123 264
Sections	7 500	5 175
Gestion et soutien	263 909	303 505
Services aux membres	17 363	19 193
	1 465 842	1 600 278
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	166 676	(40 080)

BILAN

Exercice clos au 31 mars 2015

ACTIF	\$	PASSIF	\$
Actif à court terme		Passif à court terme	
Encaisse	202 184	Créditeurs	252 003
Dépôts à terme	1 327 918	Produits reportés	621 840
Débiteurs	283 843		873 843
Charges payées d'avance	58 926	Solde de fonds	
	1 872 871	Fonds affectés :	
Placements	124 532	Réserve	113 100
Immobilisations	20 994	Assurance responsabilité	1 242 009
		NON AFFECTÉS	(210 555)
	2 018 397		2 018 397

AGA-04-2015

Il est proposé par Alain Beaulieu, T.P., et appuyé par Serge Gingras, T.P., d'accepter le dépôt des états financiers au 31 mars 2015 tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité

L'assistance offre ses félicitations aux membres du Comité exécutif.

5. RAPPORT DU SECRÉTAIRE SUR LES ÉLECTIONS

Conformément au Code des professions ainsi qu'à notre règlement sur les modalités d'élections, un avis d'élection et de mise en candidature a été envoyé aux membres entre les 1^{er} janvier et 15 février 2015.

Un poste dans la région 04, 17, Mauricie – Centre-du-Québec, était en élection.

Un poste dans la région 05, Estrie, était en élection.

Un poste dans la région 07, Outaouais, était en élection.

Un poste dans la région 08, Abitibi-Témiscamingue, était en élection.

Un poste dans la région 09, 10, Côte-Nord - Nord-du-Québec, était en élection.

Dans la région 04, 17, une candidature a été reçue et a été ainsi déclarée élue par acclamation.

Dans la région 05, une candidature a été reçue et a été ainsi déclarée élue par acclamation.

Dans la région 07, une candidature a été reçue et a été ainsi déclarée élue par acclamation.

Dans la région 08, une candidature a été reçue et a été ainsi déclarée élue par acclamation.

Dans la région 09, 10, une candidature a été reçue et a été ainsi déclarée élue par acclamation.

Le tableau suivant représente les candidatures reçues ainsi que les administrateurs élus.

RAPPORT DES ÉLECTIONS 2015 DES ADMINISTRATEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OTPG

RÉGIONS	ADMINISTRATEURS SORTANTS	CANDIDATURES REÇUES	ADMINISTRATEURS ÉLUS
04,17 Mauricie – Centre-du-Québec	Michel Plourde, T.P.	Michel Plourde, T.P.	Michel Plourde, T.P.
05 Estrie	Germain Thibault, T.P.	Germain Thibault, T.P.	Germain Thibault, T.P.
07 Outaouais	Josée Gionet, T.P.	Josée Gionet, T.P.	Josée Gionet, T.P.
08 Abitibi-Témiscamingue	Marc Guimont, T.P.	Marc Guimont, T.P.	Marc Guimont, T.P.
09, 10 Côte-Nord - Nord-du-Québec	Rino Therrien, T.P.	Rino Therrien, T.P.	Rino Therrien, T.P.

AGA-05-2015

Il est proposé et dûment appuyé d'accepter le dépôt du rapport des élections du Secrétaire.

Adoptée à l'unanimité

6. COTISATIONS 2016-2017

Le Conseil d'administration recommande que les cotisations des membres en règle soient augmentées de 10 \$ sauf le membre sans emploi, le membre en congé parental et le membre retraité.

AGA-06-2015

Il est proposé par François Linteau, T.P., et appuyé par Guy Létourneau, T.P., une augmentation de 10 \$ de la cotisation 2016-2017 pour les statuts suivants : membre régulier, membre nouveau diplômé 1^{re} année, membre nouveau diplômé 2^e année, membre aux études à temps plein.

Adoptée à l'unanimité

7. NOMINATION DES AUDITEURS

Le Conseil d'administration suggère de nommer la firme *Poirier & associés inc.*, auditeurs indépendants de l'Ordre pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018.

AGA-07-2015

Il est proposé par Florent Boivin, T.P., et appuyé par Alain Malenfant, T.P., de nommer la firme *Poirier & associés inc.*, auditeurs indépendants de l'Ordre pour les exercices financiers 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 et de confirmer leur nomination à chaque assemblée générale annuelle.

Adoptée à l'unanimité

8. MODE D'ÉLECTION DU PRÉSIDENT POUR 2016-2018

Le Conseil d'administration recommande à l'assemblée générale que le mode d'élection du président se fasse au suffrage des administrateurs du Conseil d'administration en 2016.

AGA-08-2015

Il est proposé par Alain Malenfant, T.P., et appuyé par Richard Gervais, T.P., d'élire le président au suffrage des administrateurs élus parmi eux par scrutin secret pour l'exercice 2016-2018.

Adoptée à l'unanimité

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

AGA-09-2015

Il est proposé par Serge Gingras, T.P., et appuyé par Marc Guimont, T.P., de lever la réunion, l'ordre du jour étant épuisé.

Adoptée à l'unanimité

Le Président remercie l'assemblée de leur participation et de leur soutien. Il remercie également les membres actifs des comités et sections régionales pour leur apport essentiel à la visibilité de l'Ordre et à leur capacité de remplir toutes leurs fonctions. Il remercie également l'équipe dévouée et efficace du siège de l'Ordre. Il fait le vœu d'avancées majeures pour 2015-2016.

La séance est levée à 16 h 50.

Alain Bernier, T.P.
Président

Denis Beauchamp, c.a.é.
Secrétaire